

Texte extrait de l'ouvrage : K. HADDAD, A. MANÇO et M. ECKMANN (éds), *Antagonismes communautaires et dialogues interculturels. Du constat des polarisations à la construction des cohésions*, Paris, L'Harmattan, coll. "Compétences interculturelles", 2009, 252 p.

Dialogues interculturels : comment transformer les antagonismes pour dépasser les conflits ?

Monique Eckmann et Altay Manço

1. De la nécessité de déconstruire et de reconstruire le concept de dialogue interculturel

Thierry Fabre, rédacteur en chef de la revue *Pensée de midi*, un de nos partenaires de réflexion et de diffusion dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturel 2008, a décidé, dans son dernier numéro de cette année, intitulé « Désirs de guerre ... Espoirs de paix ? », de remettre en question le concept de « dialogue interculturel », concept selon lui galvaudé et qui cache malheureusement mal les tensions et les conflits qui couvent en Europe depuis le 11 septembre 2001, au moins. Il parle de grands conflits sous-jacents qui traversent le continent et empêchent précisément un réel dialogue. Selon lui, la Méditerranée pourrait pourtant être un laboratoire idéal pour que l'Europe apprenne à assumer ses diversités et sa relation à l'Autre. Mais, il a l'impression d'être hélas très loin du compte, notamment quand il analyse la façon désastreuse que l'Europe a de traiter la question des flux migratoires ...

1.1. Notre démarche : ne pas confondre les dimensions « micro » et « macro », ne pas confondre le moment et la durée

La critique signalée n'est pas isolée et elle nous semble non seulement justifiée, mais également nécessaire. Toutefois, notre travail, présenté tout au long de ces pages, peut sembler au lecteur beaucoup moins sceptique que d'autres approches, puisque notre livre collectif exprime sa foi dans ce dialogue interculturel comme un antidote possible des antagonismes et violences communautaires.

La différence de vision vient sans doute principalement du point de vue *micro* adopté dans notre cas et de l'approche *macro* caractérisant la plupart des analyses sociopolitiques et philosophiques critiquant le concept de dialogue interculturel.

Une autre source de divergence pourrait venir du temps sur lequel portent les analyses : une *focalisation sur l'actuel* (l'après 11 septembre, par exemple) dans le cas des approches critiques et la *longue durée* adoptée dans la nôtre. Nous traitons ainsi de la présence des Roms en Roumanie, du conflit Juifs-Palestiniens, de l'histoire douloureuse des Arméniens et des Turcs, etc. Tous conflits de longue, voire de très longue haleine, car nous croyons en la

nécessité d'un travail *de fond sur la durée*. Le lecteur ne sera dès lors pas étonné par le caractère « *inaccompli* » des exemples présentés dans ce livre : le travail de mémoire nécessite en effet un effort continu, à recommencer de génération en génération.

Il existe donc une spécificité fondamentale dans notre approche : l'antagonisme est pour nous une « donnée anthropologique », au sens philosophique du terme, une donnée qui a suscité dans l'histoire des résultats plus ou moins tragiques ou catastrophiques, mais pas uniquement. On ne s'en « plaint » pas en quelque sorte, l'accepte, en prend acte et l'intègre dans notre travail sur la longue durée, tandis que les « sociologies critiques » semblent davantage être dans *l'accusation ponctuelle* du fait antagoniste.

Il ne s'agit nullement de nier la validité ou l'utilité de cette révolte s'attaquant aux inégalités profondes des sociétés et de leurs relations. Cette révolte, nous la partageons aussi. Il est évident qu'un effort nécessaire et suffisant n'est absolument pas envisagé par les groupes dominants au sein de nos sociétés, en faveur d'un plus grand équilibre dans l'accès aux ressources et aux prises de décision parmi les habitants de notre terre. Les efforts soi-disant consentis pour la paix à travers le monde sonnent, hélas, le plus souvent creux. Cette Année européenne du dialogue interculturel, par exemple, n'est-elle pas un conglomérat d'initiatives éphémères et mal intégrées ? De l'événementiel, en quelque sorte, qui ne parvient, dans l'ensemble, à s'inscrire ni dans l'approfondissement réflexif ni dans la diffusion populaire, malgré la conjugaison des bonnes volontés des acteurs, tant les moyens alloués semblent dérisoires !

On le constate, il y a de quoi verser dans une attitude pessimiste, voire cynique ... En revanche, il importe de noter que notre attitude semble *moins résignée* que celle que pourraient adopter les tenants de la critique. Dans l'approche « re-constructiviste » que nous tentons de cibler, on agit, on imagine des méthodologies, on *cherche les acteurs significatifs* et on les met en valeur dans leurs efforts, y compris d'ailleurs quand il s'agit d'acteurs étatiques, comme le montrent, par exemple, les réalisations de plusieurs municipalités belges examinées dans ce volume. On évite ainsi la « simple critique », la seule analyse du « pourquoi » ou du « pourquoi pas », pour avancer résolument vers le « comment ».

Aussi, il nous semble que notre position – certainement complémentaire à celle de la critique utile – est sans doute *moins utopiste* que bien d'autres approches : on le sait, cela ne changera pas tout seul ! Il faut donc agir, mais non sans réflexion, sans rigueur et sans évaluation.

Nous savons aussi que face aux conflits du monde, plus sanglants et inextricables les uns que les autres, l'action locale, le micro,

l'expérimentation sont bien peu de choses. Mais, il n'est pas naïf de considérer qu'elles prouvent au moins qu'autre chose est possible, autre chose de pacifique et de progressiste qui peut se diffuser, faire précédent, créer une contagion, même si notre démarche scientifique (expérimenter et observer cette « autre chose » pour en comprendre le pourquoi et le comment) relève peut-être de l'opiniâtreté d'un Sisyphe ! Du volontarisme qui veut (oui, artificiellement) accélérer le *frottement des peuples*, un frottement salutaire car pouvant adoucir les chocs.

On entend par rencontre et frottement des espace-temps – si possible permanents – de contacts, de médiation, de négociation, d'information et de dialogue démocratique avec et entre les publics divers. Ils permettent de passer de l'affrontement au frottement. Ces espaces à construire ou à développer pourraient viser à lever les obstacles à une communication sereine, permettre l'expression, rechercher des points communs entre les publics, positiver les conflits et contribuer ainsi à gérer efficacement la diversité socioculturelle au sein des sociétés et institutions (Manço, 2002). Aussi, notre démarche exposée dans ces pages reste très *concrète*, à la différence sans doute d'autres exercices plus théoriques.

1.2. Malentendus fréquents à propos du concept de dialogue

Les attentes à l'égard du dialogue interculturel sont souvent démesurées, et en conséquence déçues. Cela résulte de fréquents malentendus sur le concept même de dialogue, ses possibilités et ses limites. Le dialogue n'est pas un débat contradictoire où des adversaires sont censés défendre des positions aussi antagonistes que possible et s'opposer des arguments pertinents. Le dialogue n'est pas non plus une séance de négociation supposée aboutir à un accord, ni une médiation permettant de trouver une solution directement applicable à un conflit.

Le dialogue, même s'il comprend le mot « logos », est d'abord écoute. C'est être en communication et chercher à cerner les choses par une perspective différente de la sienne, sans jugement. Par l'écoute, le dialogue est la reconnaissance de l'autre, de son point de vue, de sa perspective, aussi douloureux que cela puisse être parfois.

De plus, le dialogue n'est pas un état, mais un processus, souvent très lent, qui demande du temps pour la parole, du temps pour l'écoute, ainsi que du temps pour la réflexion sur ce qui a été dit et entendu.

Il s'agit aussi de deux parties, en tout cas deux locuteurs, voire plusieurs. Un dialogue ne se déroule jamais entre deux nations, deux ethnies, deux religions, mais entre des personnes en chair et en os, qui ne sont ni des représentants, ni même des délégués ; ces personnes sont au contraire souvent légèrement marginales dans leur groupe ou en tout cas suffisamment critiques

envers les leurs pour oser se mettre dans une situation qui risque d'ébranler des certitudes et de brouiller des frontières.

Quelles sont donc les attentes que nous pouvons avoir par rapport au dialogue ? D'abord, que les participants fassent la découverte d'expériences nouvelles, de moments de vivre ensemble, de diminution de la méfiance, qu'ils découvrent la « face de l'autre », cette face, ce regard qui interpelle le sens de la responsabilité pour l'autre.

Ensuite, que les personnes modifient leurs perceptions, mettent en doute l'utilité du recours à la violence, prennent en compte le point de vue de l'autre et sa légitimité, même si cela heurte leur conception de leurs propres intérêts. C'est à ce moment-là qu'elles expérimentent un dilemme entre les divers intérêts en jeu. Il est crucial d'apprendre à reconnaître ces dilemmes, puis de vivre avec plutôt que de les faire taire et de nier leur existence. Ces dilemmes peuvent être formateurs, moteurs de changement, pour autant que les personnes qui s'exposent à ceux-ci ne soient pas mises sur le banc des accusés pour leurs opinions politiques soi-disant trop peu radicales ou trop peu loyales.

Un changement est ainsi possible pour autant que les acteurs du dialogue en parlent dans leur entourage, maintiennent, en quelque sorte, le dialogue avec « les leurs » et partagent les découvertes qu'ils auront faites. Ainsi, le dialogue interculturel ne prend son sens que dans la mesure où le questionnement se diffuse plus largement dans le corps social, une diffusion pour ainsi dire en cercles concentriques, autour des acteurs prenant directement part au dialogue.

C'est de cette façon que le dialogue peut favoriser une amorce de changement, mais il ne constitue pas le changement en lui-même. Si nous croyons au dialogue dans cet ouvrage, c'est que nous croyons en la possibilité de changement issu de la société civile, un changement qui ne soit pas imposé par un Etat, une justice nationale ou internationale, c'est-à-dire une imposition *top down*, même si cette dernière peut, à certains moments, s'avérer indispensable pour la résolution de conflits. La dynamique du dialogue peut, quant à elle, contribuer à une *transformation de certains conflits*. Il s'agit d'un processus *bottom up* qui peut être long, mais dont la lenteur permet sans doute d'obtenir une meilleure adhésion au changement de larges couches de la population.

1.3. Et l'interculturel ?

Parcourant cet ouvrage sur les antagonismes communautaires, le lecteur aura rencontré des situations d'interculturalité fort diverses, allant de guerres et de conflits violents aux hostilités larvées dans un petit bourg entre habitants de trajectoires variées ; c'est que la notion de l'interculturel en pareil contexte

recouvre des réalités multiples à nuancer. Ces réalités ont toutefois des caractéristiques en commun. Même si l'on parle une langue commune, par exemple, on ne s'identifie pas au même « nous » au présent. On n'a pas non plus la même représentation de l'histoire, et partant de l'avenir. On constate, à l'issue de l'analyse, que les critères distinctifs objectivables entre langues, cultures, nations ou autres comptent en soi peu. Par contre, les perceptions subjectives, les idées que l'on se fait de ses appartenances, les sentiments de cohésion, etc. semblent beaucoup plus dominer les situations observées. Ces sentiments d'appartenance sont d'autant plus forts lorsqu'il s'agit de groupes minoritaires dans les contextes dont il est question. Plus un groupe vit une situation d'oppression ou d'exclusion, autrement dit, plus il se voit dénier ses particularités et spécificités, sa présence ou sa mémoire, plus ses membres ont tendance à accentuer leur appartenance au groupe dont l'existence est ressentie comme menacée.

L'interculturel dans ce contexte devient ainsi moins un dialogue entre « cultures » qui méconnaîtraient les langues, les croyances ou les coutumes respectives, mais bien davantage entre ensembles aux pouvoirs inégaux, entre, d'une part, groupes dominants, disposant de pouvoir matériel et symbolique, majoritaires dans leur contexte et, d'autre part, groupes minoritaires ou minorisés, au moindre pouvoir. Dans cette situation, la dialectique entre « majoritaires » et « minoritaires », *insiders* et *outsiders*, constitue la trame même de tout dialogue. Les travaux du volume ont montré que même là où est mené un dialogue entre, par exemple, musulmans et non-musulmans en Europe, il s'agit moins de religion que de culture au sens large du terme, soit « un système d'affiliations et de traditions qui structurent la vie sociale ». Par ailleurs, la pauvreté constitue bien souvent un facteur de différenciation plus marquant que la soi-disant différence culturelle, comme c'est le cas chez le Roms ou chez certains groupes de migrants dont la situation est abordée dans l'ouvrage. Les dimensions socio-économiques et sociopolitiques l'emportent donc couramment sur la culture en tant que facteurs de ségrégation, de différenciation, voire d'hostilité intergroupes.

2. Le dialogue interculturel peut contribuer à pacifier un antagonisme communautaire à condition d'en connaître les balises

Quels sont les antagonismes communautaires les plus sensibles en Europe et dans le voisinage européen ? Quelles sont les bonnes pratiques qui peuvent contrecarrer les antagonismes communautaires en créant et en développant des dialogues interculturels ? Est-il vraiment possible de pérenniser et généraliser ces facteurs de cohésion sociale dans le temps et l'espace ? Quelles sont les grandes recommandations vers les acteurs, citoyens et décideurs ?

Ces questions ont balisé notre travail d'écriture collectif et contradictoire et nous imaginons que le chemin à parcourir est encore long. Le travail réalisé permet toutefois d'offrir deux approches complémentaires :

- des contributions qui analysent des situations d'antagonisme intergroupe, façonnées par divers facteurs ;
- des contributions qui décrivent des interventions ou des démarches sociopédagogiques construites, planifiées, qui cherchent à créer des espaces de frottement et l'évaluation de leurs effets.

2.1. Du constat des polarisations ...

Ainsi, la première partie de l'ouvrage propose quatre contributions permettant d'examiner des situations sociales faites de « *polarisations* » entre communautés ou groupes. Les travaux de cette partie initient une analyse des facteurs qui sont à la base de ces polarisations ou une identification des vecteurs qui les attisent à tout le moins :

- *Contribution 1* : L'article d'Alexia Pierre sur « Le poids de l'idéologie politique dans la construction des antagonismes communautaires au Kosovo » étaye le rôle potentiellement négatif des *acteurs politiques* sur les polarisations intercommunautaires.
- *Contribution 2* : Dans son article, « 'L'autre' dans la presse kazakhstanaise lors des élections présidentielles de 2005 ou la fabrication sociopolitique d'une nouvelle catégorie : les 'étrangers du dedans' », Zhanar Yestauletova explore les mécanismes à travers lesquels la presse ou plus largement les *médias* peuvent faire office de miroir déformant ou grossissant les réalités sociales.
- *Contribution 3* : La lecture antiraciste du conflit intercommunautaire belgo-belge qui oppose « les » Flamands et « les » francophones est, pour Radouane Bouhlal et Didier de Laveleye, l'occasion d'interroger le rôle de la *société civile*, notamment, dans les polarisations de type communautaire.
- *Contribution 4* : Enfin, Emilie Maj interprète le dialogue interculturel entre Russes et peuples autochtones de la République Sakha (Iakoutie), en Sibérie, à travers l'érection de (nouveaux) *symboles nationaux* comme espace d'appropriation ou d'expropriation de l'Autre. Son approche permet également d'identifier les dynamiques des minorités à l'intérieur des minorités.

Les analyses des auteurs comportent ainsi bien des points d'inspiration convergents pour qui souhaite lutter contre ou limiter les polarisations intercommunautaires et leurs effets en tant que sources potentielles de violences. Si ces contributions ne décrivent pas d'interventions systématiques qui tendent à construire la cohésion, on identifie aisément les quelques grands facteurs, comme l'action politique ou médiatique, entre autres, qui sont utilisées, parfois systématiquement, pour attiser les polarisations. A partir de là, on peut synthétiser les principes sociopolitiques extensifs « pro-cohésion », en quelques grandes catégories non exhaustives :

- La reconnaissance de la multiculturalité de la société à travers l'« organisation » ou le soutien de l'interculturalité.

- L'information sur l'histoire collective des groupes en présence¹.
- Le combat contre la discrimination et l'exclusion, pour la reconnaissance des inégalités et des injustices actuelles et passées.

Dans tous les cas, à ce niveau de lecture « macro », le chemin de l'apaisement des polarisations intercommunautaires semble indiquer le *passage du « nationalisme » au « patriotisme »*. Il s'agirait ainsi de tendre vers la compréhension, la défense et l'illustration de non ce qui est commun à une ou des nations particulières, mais bien ce qui est de fait partagé par l'ensemble des habitants d'un territoire, soit, ce que l'on pourrait appeler provisoirement un *patrimoine commun*, somme toute un biotope et un « culturotope » intégrés. Ce serait un héritage collectif à protéger, à développer et à transmettre ensemble aux générations futures, un patrimoine local faisant partie du patrimoine général commun à l'ensemble de l'humanité.

A ce stade de l'exposé, il nous semble important de proposer un nouveau vocabulaire et d'appeler « *matrimoine* » cet héritage qui est à la fois culturel et naturel et qui est à transmettre aux générations à venir. Cette proposition terminologique a le souci de rompre avec les *inégalités de genre* qui font partie des éléments qui polarisent les sociétés étudiées. La transmission concerne, en effet, non pas uniquement des pères et des fils, mais aussi des mères et des filles.

La proposition vise également à rompre avec le champ sémantique développé autour du concept de « patrie » depuis au moins l'éveil des nationalismes sur le sol européen, un champ faisant la part belle à la discipline militaire, à l'ordre politique, etc. Or, le champ sémantique et idéologique à construire autour des notions de « *matrie* » ou de « *matrimoine* » permettrait d'investiguer une autre dimension sociale chargée d'accents et de références au foyer, au fait de se sentir chez soi, à des odeurs, à des saveurs, à des souvenirs, au romantisme du paysage, bref de faire la part belle à ne fut-ce que l'illusion d'une harmonie ...

Il s'agit bien d'une « *illusion matrimoniale* » car pouvant, par exemple, occulter des contradictions sociales telles que la lutte des classes. Aussi, la question est moins de remplacer une vision du monde de type « patriotique » par une autre qui serait de type « matriotique » que de construire une

¹ L'importance de la manière avec laquelle on nomme l'autre mérite au moins une note. Le nom attribué à autrui et la façon dont on se nomme soi-même ne sont jamais indifférents. Une attention toute particulière est nécessaire dans ce domaine. Cela occasionne d'ailleurs quelques lourdeurs dans nos propres textes à travers l'énumération de quelques « identifiants » comme, « Belges musulmans », « Palestiniens d'Israël », « Roms turquisés », etc. En effet, désigner quelqu'un c'est lui accorder une place symbolique dans les rapports sociaux, c'est une façon de (se) positionner dans les rapports de pouvoir.

dialectique – ou un *antagonisme* –, une complémentarité dynamique entre les deux tendances.

Les contributions de cette partie laissent également entendre combien comprendre ne suffit pas à transformer les réalités et que des étapes manquent entre le travail scientifique descriptif et l'action sociale prescriptive. Aussi, les constats globaux de l'échelle « macro » présentés dans la première partie de l'ouvrage mènent inévitablement à une réflexion et une action « locales », sans lesquelles les constats et les recommandations resteraient lettres mortes. Autant les dispositions, lois et réglementations sont nécessaires dans une perspective de pacification des antagonismes (*cf. infra*), autant elles ne suffisent pas à imprimer des changements de comportements et d'attitudes à l'ensemble d'une population. Elles n'ont qu'une valeur relative tant qu'un travail de sensibilisation, d'information et d'éducation n'a pas été effectué, facilitant leur appropriation par les citoyens ...

2.2. ... à la construction des cohésions

La nécessité d'un travail sociopédagogique pour la construction des cohésions à partir des vécus d'antagonismes s'impose ainsi dans une perspective de pacification. Ce travail s'applique principalement à un niveau « micro ». La seconde partie de l'ouvrage présente donc six exemples d'applications se situant dans des espaces sociogéographiques diversifiés et concernant des aires culturelles différentes. Les travaux présentés se situent également à des moments différents dans l'historique de leur propre déroulement, certains étant en phase d'étude de faisabilité, d'autres ayant atteint le stade des mesures d'impact. Ils sont proposés par des partenaires membres ou proches de notre équipe rédactionnelle :

- *Contribution 5* : « Faisabilité d'une intervention en vue de développer des relations intercommunautaires turco-arméniennes en immigration » (Kévin Haddad et Altay Manço)
- *Contribution 6* : « Roms turquisés de Constanta : l'école comme délien social ? » (Michaela Rosioru)
- *Contribution 7* : « Dialogue avec les citoyens musulmans d'Europe. Propositions pratiques pour résoudre et prévenir des problèmes de cohabitation interculturelle » (Altay Manço)
- *Contribution 8* : « L'importation du conflit israélo-palestinien en Belgique : mythe ou réalité ? » (Ural Manço)
- *Contribution 9* : « Le dialogue interculturel passe aussi par le dialogue intermémoires : exemple d'un programme de rencontre entre Israéliens Juifs et Palestiniens d'Israël » (Monique Eckmann)
- *Contribution 10* : « *A Malo Mundarum*. Investigations locales pour la cohésion socioculturelle » (Altay Manço, Thibaut Lejoly et Tandu Garcia)

2.2.1. Une lecture générale

Cette liste invite tout d'abord à une lecture générale des contributions de la seconde partie. On constate dans cette énumération (ainsi que dans les propositions d'articles reçues lors de l'appel à contribution et qui, pour différentes raisons, n'ont pas pu être finalisées) une présence relativement importante de questions relevant du Proche et du Moyen-Orient. On pourrait par exemple se demander pourquoi deux contributions portent sur le conflit israélo-palestinien et les relations entre Juifs et Arabo-musulmans ? De la même manière, la présence d'éléments turcs immigrés en Europe, par exemple, n'est pas uniquement dû à l'origine de certains contributeurs.

En effet, la question du Proche-Orient, de la Turquie ou du Maghreb dans leurs rapport à l'Europe est un des chapitres importants de l'imaginaire européen de l'altérité extérieure, un chapitre teinté à la fois d'un orientalisme signe d'une attraction et d'une appropriation, et à la fois d'un scepticisme signe d'une répulsion. Le conflit Israël-Palestine, en particulier, interpelle l'Européen pour au moins deux raisons, des raisons qui ne tiennent pas à sa longévité, étendue ou violence, puisque d'autres conflits similaires existent à travers le monde sans émouvoir autant l'Occident.

La relation à ce conflit de l'opinion publique européenne, d'une part, et de l'opinion publique dans les pays arabes, d'autre part, est très caractéristique. Pour les « Européens » ou les « Occidentaux », pour autant que l'on puisse se permettre une telle catégorisation générale, cet intérêt relève d'une histoire séculaire qui ne se limite pas seulement à la Shoah. Il est en lien avec les positions d'altérité et à la place symbolique qu'occupent respectivement Juifs et Arabes dans les cultures et les civilisations européennes : les Juifs représentant l'altérité de l'intérieur par excellence, et les Arabes, l'altérité de l'extérieur par excellence. Toutefois, sur le continent européen, la position de l'altérité de l'intérieur commence, semble-t-il, à être de plus en plus occupé aussi par les nombreuses populations immigrées (mais pas uniquement) de confession musulmane et au rang desquelles les personnes d'origine turque dont le pays d'origine ou de référence insiste dans sa volonté de rejoindre l'Union européenne.

Pour les pays arabes ou plus généralement musulmans, le conflit israélo-palestinien renvoie globalement à la responsabilité des Juifs à qui on attribue souvent un rôle de bouc émissaire classique afin d'occulter d'autres difficultés et notamment des faiblesses et des défaites diverses.

Par ailleurs, le conflit israélo-palestinien a fait l'objet d'analyses, d'interventions et d'expérimentations dialogiques et psychosociales comme aucun autre conflit du monde, et des millions ont été investis dans des programmes de dialogue, d'information et d'éducation. Il est donc normal que

l'on s'inspire de ces modèles, expériences, publications, etc. qui d'ailleurs ont été réutilisées en Irlande, à Chypre, en ex-Yougoslavie, entre autres, même si parfois, au vu de la situation actuelle, on peut s'interroger sur leur impact.

2.2.2. Des balises pour l'intervention ?

Que pouvons-nous extraire de ces quelques textes en termes de grands principes pour l'intervention sociale ? Il apparaît, pour commencer, que l'ensemble des actions relatées dans ces textes se retrouve autour d'une série de présupposés de type socio-juridiques et éthiques qui leur servent de cadre de référence. Ces principes essentiels doivent pouvoir se refléter dans chaque initiative d'éducation à la démocratie et à la paix :

- Le cadre de la légalité internationale et des Droits de l'Homme s'applique en toutes circonstances. Tout crime mérite son châtement.
- La mise en accusation des coupables et la prise de responsabilités sont par conséquent deux principes démocratiques essentiels à respecter².
- La violence de certains groupes n'excuse en aucun cas le recours généralisé à la violence à l'égard de ces groupes, sans distinction des responsabilités réelles de chacun.
- De même, la violence interne d'un groupe n'explique et n'excuse en aucun cas la violence qui peut lui être faite dans son ensemble.
- Des crimes ne peuvent en aucun cas « s'annuler ».
- Il est donc nécessaire de ne pas répondre à la violence par la violence, mais évidemment par la justice.
- Le principe de punition collective n'est aucun cas légitime et excusable.
- Une telle justice ne peut pas comprendre de peine irréversible, telle que la peine capitale.
- Toute intervention plus ou moins violente, régie par la loi ou des accords internationaux, justifiée par des impératifs de protection doit être momentanée et sectorielle, et en aucun cas viser à transformer une société dans son ensemble et dans la durée.
- La médiation d'un acteur tiers pour départager un différend entre communautés antagonistes est préférable au face-à-face, comme l'action indirecte l'est par rapport à la confrontation directe.
- Les membres d'une communauté (ou de la communauté internationale) ont un devoir d'assistance les uns envers les autres face à des événements tragiques, violents et catastrophiques.

² Par exemple, dans le cas des événements de 1915 ayant eu lieu dans les provinces arméniennes de l'Empire ottoman, et ce, peu importe la qualification que l'on leur attribue, dire que la Turquie actuelle n'a pas de responsabilités sous prétexte que le pays n'était pas encore né à l'époque des faits est faux, puisque la filiation de l'Empire ottoman est directe, revendiquée et incontestable, la République turque ayant, par exemple, réhabilité certains dirigeants directement impliqués dans les faits en question.

2.2.3. Quels axes d'intervention sociale peut-on déceler ?

L'objectif du dialogue interculturel est de contribuer à une intervention sur le conflit en vue de sa transformation : transformer le conflit et transformer le rapport au conflit, en fonction des différents types de conflit. L'analyse ou la comparaison entre les interactions implicites ou « spontanées » et les exemples de dialogues construits présentés dans ce livre et qui cherchent à créer un espace de frottement permettent de dégager plusieurs axes de réflexion ouvrant vers l'action locale. Ces axes sont corroborés par des travaux plus anciens des auteurs (Eckmann, 2004 ; Manço et coll., 2005). Voici cinq de ces pistes.

I- *Rompre les tabous, faire émerger les conflits latents pour mieux les élaborer.*

Par rapport à cette piste d'action, divers éléments ont été repérés parmi les textes proposés. Ainsi, la *solitude* de ceux qui s'aventurent dans le dialogue en situation de conflit est notée par les contributions 6 et 9. *L'impuissance des acteurs en situation de ségrégation* (contributions 6 et 10) lorsqu'il n'y a pas d'initiative structurée est également au nombre des constats. Ces éléments montrent qu'initier un dialogue tout seul est très difficile, voire impossible. L'action en matière de cohésion sociale nécessite de se donner un réseau, des structures, une méthodologie, des caisses de résonance. D'où certaines des différences relevées entre les rencontres spontanées et les rencontres structurées examinées dans cet ouvrage.

Se pose donc la question de l'émergence de l'action et du profil des acteurs : d'où part l'initiative ? Qui en est l'initiateur ? Quel en est le déclencheur ? Les initiatives analysées dans l'ouvrage englobent des cas de figures très divers : initiative locale, initiative de chercheurs-formateurs, des initiatives de décideurs qui cherchent à mieux connaître les associations, etc. Les actions décrites montrent clairement le rôle important et les grandes potentialités des modalités de recherches impliquées, en particulier la recherche-action-formation émerge comme un puissant outil de changement social (contributions 9 et 10). On apprécie également d'autres outils de recherche sociale, comme des interviews permettant de démarrer une réflexion-action (6) ou la recherche-action au service du vivre ensemble (8).

Rompre les tabous est possible, notamment, à travers la reconnaissance du narratif de l'Autre. Par ailleurs, les travaux exposés étayent bien leurs approches multiperspectives contribuant sans doute pour beaucoup à l'élaboration des parades aux conflits internes et externes parmi les participants aux dialogues interculturels.

II- *Alterner les dialogues intergroupe et intragroupe et leurs conditions de mise en œuvre.*

La première phase du dialogue renvoie à l'écoute de l'autre, celui de l'exogroupe, celui que est perçu derrière un écran de préjugés et de stéréotypes. Or, comme le montrent plusieurs des contributions, l'écoute, le dialogue, voire même la confrontation ne se réduit pas à celle avec les membres de l'autre groupe, ils sont suivis d'échanges à l'intérieur de son propre groupe – minoritaire ou majoritaire –, un groupe qui s'avère être beaucoup moins homogène qu'il n'y paraît au premier coup d'œil, lors de la confrontation avec l'exogroupe.

Plusieurs dimensions du dialogue sont à distinguer : d'une part le dialogue « vertical », entre décideurs et milieux associatifs, ou entre municipalistes et société civile, par exemple, et d'autre part le dialogue « horizontal », celui entre associations de diverses tendances religieuses (7), ou encore entre membres issues de sociétés en conflit (9). Aussi, faut-il distinguer le dialogue entre protagonistes directement impliqués de groupes vivant un antagonisme, du dialogue entre ou avec des personnes qui occupent une place tierce, des

« spectateurs » qui se croient souvent neutres et en dehors du conflit, ce qui en réalité n'est jamais le cas.

Et enfin faut-il distinguer entre les deux faces complémentaires du dialogue : dialogue intergroupe et dialogue intragroupe. Le dialogue interculturel repose sur une constante dialectique entre dialogue *intergroupe* et dialogue *intragroupe*, parler avec les « Autres » et parler avec les « Siens ». Cette dialectique apparaît notamment dans les contributions 7 et 9, et dans une moindre mesure 10. La contribution 9 montre notamment que le dialogue d'en haut, initié par des décideurs pour parler avec les milieux associatifs, est à distinguer du dialogue horizontal, qui en représente un complément indispensable. Par ailleurs, une des conditions de réussite du dialogue intragroupe est de disposer d'une certaine intimité et de se faire à l'abri des regards publics (7 et 9), facteur d'autant plus important pour les minorités discriminées qui évitent d'exposer leurs divisions internes et leurs autocritiques au regard public, de crainte d'attiser les stigmates et les préjugés. Souvent, le dialogue intragroupe nécessite de la part de ses participants un certain courage pour pouvoir résister à la forte pression de l'endogroupe qui exige des siens de ne pas ternir son image à l'extérieur.

Certaines initiatives vont jusqu'à instituer ce type de dialogue, en créant des espaces intimes séparés, afin de permettre à chacun d'explicitier et d'élaborer sa propre expérience et sa propre position, une méthodologie issue des pratiques de genre et antiracistes (Eckmann et Delpasand, 2001). Ces pratiques permettent de pousser notamment plus loin la réflexion sur les besoins respectifs des groupes minoritaires ou majoritaires. Dans d'autres cas, comme l'illustre le processus-même de l'écriture de ce livre collectif, l'existence de lieux de débats démocratiques est la condition de l'émergence des innovations.

III- *Intégrer le dialogue des mémoires dans le dialogue interculturel.*

Souvent le dialogue interculturel se limite au *hic et nunc*, mais la dimension de la mémoire apparaît aujourd'hui plus crucial que jamais (5, 9 et 10, et dans une moindre mesure 8), non seulement entre groupes qui doivent vivre avec les traumatismes du passé et qui revendiquent une reconnaissance de leur mémoire dans l'espace public, mais également pour se réapproprier leur propre passé et renforcer la cohésion sociale à travers la prise en compte d'une histoire partagée aux multiples facettes. Ceci dit, il faudra aller plus loin en distinguant mémoire et histoire : la première étant la représentation et la transmission du passé dans le présent, sachant que la mémoire s'exerce au présent afin de construire une vision de l'avenir ; la deuxième étant la représentation de ce qui a été autrefois. Les deux sont importants : apprendre l'histoire, la sienne et celle des autres est une démarche cognitive cruciale pour le vivre ensemble. Comprendre la façon dont le passé forge le présent, pour les uns comme pour les autres, est une démarche charriant des émotions et aiguillant les sensibilités. Ainsi, la transmission du passé requiert tant une démarche cognitive qu'une capacité à gérer les émotions que les prises de conscience amplifient.

IV- *Gérer les interférences entre le local et le global, identifier les intérêts fédérateurs.*

Le dialogue n'est pas une démarche pour convaincre l'Autre ; il doit permettre d'échanger sur la pluralité des visions du monde, ainsi que sur les modalités d'une gestion de la diversité, sur ses apports à la population. Ainsi, le dialogue interculturel peut jouer un rôle dans la résolution de problèmes de cohabitation (7, 10). Il contribue également à la construction d'une citoyenneté qui valorise les diversités et les droits. On note à travers plusieurs des contributions du volume que les événements se situant dans le champ global, loin des espaces de vie locaux, font pourtant craindre que tout dialogue avec l'Autre soit impossible. Les démocrates et humanistes ne peuvent pas se satisfaire de ce type d'amalgames : ainsi, des actions devant contribuer à la cohésion sociale sont plus que jamais urgentes, tant sur le terrain local que, plus largement, à travers les médias, par exemple.

Par ailleurs, les dimensions d'un événement local sont plus faciles à circonscrire à travers le croisement des regards, mais la démarche peut également servir d'exemple pour généraliser et contribuer à une compréhension globale des causes de la non-communication, voire de l'hostilité entre différents groupes humains.

V- *Miser sur des acteurs-ponts, des agents multiplicateurs.*

La contribution n° 5, ainsi que l'ensemble des travaux présentés ont identifié des « acteurs-ponts et multiplicateurs » et les ont investis dans le cadre de réalisations pour la cohésion sociale. Ces acteurs sont des intervenants ou de simples citoyens capables de diagnostics concernant leur communauté. Ils ont la capacité de traduire ces observations en action. Ils peuvent représenter valablement une des parties en jeu et accepter la légitimité des autres. Ils sont sensibles au droit de tendance à l'intérieur de leur propre groupe. Les participants doivent être conscients du risque d'être accusés de trahison ou de « complicité avec le pouvoir ». Les expériences relatées permettent d'identifier l'autoréflexivité qui favorise l'émergence de l'acteur en tant que multiplicateur, offrant ainsi à l'action une réelle garantie de diffusion. L'inscription des porteurs d'expérience dans des réseaux de soutien et d'intervention apparaît comme un facteur de réussite des projets de dialogue interculturel.

3. Conditions de mise en place et de conduite du dialogue pour qu'il contribue à la pacification des antagonismes : vers l'engineering de l'interculturel ?

3.1. Elements statutaires et contextuels

Les éléments statutaires définissant la place des participants apparaissent comme importants : dans le cadre du dialogue vertical, la différence de statut est donnée, transparente. Les techniques d'animation et de prise de décision doivent en tenir compte. Par contre, dans le cas du dialogue horizontal, il est indispensable de veiller à créer un dispositif aussi équilibré que possible en étant attentif :

- aux langues utilisées au sein des groupes de dialogues et aux dispositifs de traduction ;
- au leadership partagé et à la coanimation par des facilitateurs de tous les groupes impliqués ;
- à l'égalité de nombre et de statut socioprofessionnel des participants ;
- à la mise en place des espaces inter- et intragroupe, des moments de débriefing, etc.

Par ailleurs, la mise en place d'un dispositif de dialogue se fait dans des conditions en corrélation avec le contexte social et politique. Si celui-ci est favorable au dialogue, les animateurs ont le soutien du politique et sont en position d'influence majoritaire, ils disposent du soutien de leur entourage. Par contre, lors de situations de tensions exacerbées relativement courantes, où le politique est hostile au dialogue, les animateurs doivent aller à contre-courant, ce qui est beaucoup plus difficile, car le contexte semble donner raison à ceux qui sont récalcitrants et refusent ce genre de processus. Dans une telle situation, les animateurs gagnent néanmoins en crédit par leur stature morale, leur courage et leur militantisme ... Dans les deux cas, mais encore bien davantage dans le second, les animateurs ont, tout comme les

participants, un grand besoin de débriefing, de supervision et de coaching de leur démarche, notamment grâce à l'inscription dans des réseaux de soutien.

Si l'on s'appuie sur les analyses des contextes d'antagonismes présentées dans la première partie de l'ouvrage, ainsi que sur les travaux consacrés à la *Peace Education*, on constatera que l'antagonisme se décline sur un continuum de violence croissant, allant de la cohésion plus ou moins pacifique à la polarisation très violente. Différentes situations présentées dans le livre se situent sur ce continuum d'antagonisme, tout comme les actions analysées dans la seconde partie du volume. Il est probable que différents contextes nécessitent diverses approches. Par exemple, un conflit relativement récent (Chypre) sera différent d'un conflit très ancien (la question arménienne), chacun avec des difficultés particulières liées au moment historique de référence. Différentes stratégies peuvent être proposées :

- le fait de démontrer qu'un antagonisme a des raisons artificielles pouvant aisément être surmontées grâce au bon sens et à la bonne foi ;
- le fait de nier, de relativiser ou de nuancer la ou les cause(s) d'un antagonisme ;
- le fait de diluer ou de généraliser un antagonisme ;
- la création d'un adversaire tiers commun, réel ou non, matériel ou non, en vue de focaliser l'attention sur un autre antagonisme potentiel externe et dépasser l'antagonisme en question ;
- la mobilisation des parties antagoniques en faveur d'une cause externe commune (idéologique, telle que la lutte contre la pauvreté, ou économique, tel que le libre-échange commercial entre deux pays, ...) afin de remanier le système vicié, ...

Ces stratégies sont à adapter aux contextes précis et aux types d'antagonismes rencontrés. Toutefois, un point commun existe entre ces démarches de dialogue : il s'agit de *la volonté de diminuer la virulence des acteurs et des contextes d'opposition*.

3.2. Reconnaissance mutuelle sans négationnisme ni amnésie

Transformer le rapport au conflit, favoriser une reconnaissance mutuelle, une responsabilisation partagée, ne veut pas dire que tout est pareil : il existe des limites. Pour l'acteur de dialogue face à la confrontation de mémoires antagonistes, il s'agit de ne pas de tout niveler : refuser les négations de génocides ou les *pseudo* reconnaissances, mais aussi noter que tout ne relève pas du génocide.

Les conflits intercommunautaires produisent des faits souvent violents, dont certains relèvent de crimes dont les nuances sont à distinguer, confondre les situations ne servant pas la cause du dialogue. Il s'agit également de nuancer les statuts : « victimes », « bourreaux », « témoins » plus ou moins actifs, victimes parmi les bourreaux et bourreaux parmi les victimes, ... interroger les usages sociaux de la position de victime ou de bourreau.

Enfin, il n'est sans doute pas inutile de s'interroger avec Tony Judt, historien de la reconstruction européenne de l'après-guerre, si une certaine dose d'oubli et de pardon n'est pas une condition de « santé civique » ? A remarquer que l'oubli n'est pas l'amnésie ou le tabou : il faut se souvenir d'une chose avant de pouvoir commencer à la dépasser.

3.3. Nécessité de disposer d'intervenants formés au dialogue interculturel

Piloter un processus de dialogue en situation de conflit requiert de nombreuses compétences pour l'intervenant, y compris celle de se positionner par rapport au contexte et de créer un cadre favorable à la rencontre et aux échanges. Les acteurs de changement et de dialogue sont des personnes clés qui exercent une influence directe sur l'évolution et surtout sur l'aboutissement d'un projet au niveau local : ils peuvent être des décideurs locaux, administratifs ou experts, professionnels socio-éducatifs, agents économiques, responsables associatifs, ... Les acteurs « métissés » au croisement de plusieurs champs, de disciplines, de professionnalités, ouverts par leurs trajectoires personnelles à la mixité culturelle, sont en général d'un apport intéressant au processus de dialogue.

Ce profil correspond assez bien à celui des auteurs qui ont contribué au volume. Existe-t-il un profil facilitant la participation et la conduite de processus de dialogues interculturels ? Il n'est pas aisé de répondre à cette question. En revanche, l'exposé des « positions personnelles » des chercheurs par rapport à leurs objets, dès l'introduction du livre, illustre la nécessité d'aller plus loin dans l'abord de cette hypothèse.

4. Mots de la fin : potentialités et limites des dialogues construits

Les paragraphes précédents ont insisté sur la nécessité de construire des processus de dialogue selon un schéma de compétences. En considérant à présent les dimensions légales et éthiques de tels moyens, nous pouvons dresser certaines limites des actions de dialogue interculturel, visant à dépasser les antagonismes communautaires. Ainsi, ces limites sont liées, notamment :

- au fait de « brader » la cause d'un antagonisme (sur un continuum pouvant aller de la relativisation d'un événement au négationnisme pur et simple) ;
- à la non-reconnaissance du deuil et du chagrin de l'autre (préalable à un véritable travail d'empathie) ;
- à la « création » d'un nouvel « ennemi », qui ne fait que déplacer le problème sans lui trouver de solution digne ...

Par ailleurs, dans les processus de dialogue en contexte de conflit, la narration directe peut ne pas suffire, peut présenter des complications ou ne pas tenir assez compte des émotions. La proposition est d'emprunter les voies de la

narration indirecte comme l'expression créative à travers le théâtre, par exemple, sous ses multiples formes (écriture, jeux non-verbaux, théâtre-action, etc.). Du reste, la création de ce type de produits « spectaculaires » – déjà un dialogue en soi – est également mieux diffusable en dehors des groupes directement participants à l'action et peut donc remplir un rôle de multiplication (contributions 5 et 10).

Pour conclure, il importe de souligner que nos analyses ont davantage porté sur les processus (le « comment ») que sur les produits (l'impact) des actions de dialogue examinées, comme si la taille de l'impact importait finalement peu dans les initiatives de paix et de dialogue. Le plus important étant de réussir le processus, d'avancer dans l'expérimentation et de le documenter afin de le diffuser, dans l'espoir qu'il sera largement imité.

Références bibliographiques

- Eckmann M. (2004), *Identités en conflit, dialogue des mémoires. Enjeux identitaires des rencontres intergroupes*, Genève : éd. IES.
- Eckmann M. et Delpasand I. (2001), « Comment concrétiser l'égalité dans une équipe interculturelle ? », *Interdialogos : Action sociale et éducation en contextes pluriculturels*, n° 1/2001, 37-40.
- Manço A. et Amoranitis S. (éds) (2005), *Reconnaissance de l'islam dans les communes d'Europe. Actions contre les discriminations religieuses*, Paris : L'Harmattan, coll. « Compétences interculturelles ».
- Manço A. (2002), *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration. Approches théoriques et pratiques*, Paris : L'Harmattan, coll. « Compétences interculturelles ».